



1^{er} avril 2019

(19-2018)

Page: 1/1

Comité des pratiques antidumping

Original: anglais

RAPPORT SEMESTRIEL AU TITRE DE L'ARTICLE 16.4 DE L'ACCORD

THAÏLANDE

Corrigendum

La communication ci-après est distribuée à la demande de la délégation de la Thaïlande.

La mesure antidumping visant les "Profilés en H" en provenance de Chine est arrivée à expiration le 10 octobre 2017. Cette mesure devrait donc être retirée du tableau de l'annexe "Mesures antidumping définitives en vigueur" qui figure à la page 7 du document G/ADP/N/308/THA, et être inscrite à la place dans l'annexe "Suppression de mesures" du même document.
